

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2009**

**Délibération
n° 2009.10.116.B**

**Acquisition et
maintenance de
photocopieurs
numériques
connectés :
avenant n°1**

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Fabienne GODICHAUD, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

RESSOURCES HUMAINES / SYSTÈMES
D'INFORMATION

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**ACQUISITION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NUMERIQUES CONNECTES :
AVENANT N°1**

Le bureau communautaire du 23 octobre 2008 a autorisé par délibération n°103 B, le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition et la maintenance de photocopieurs numériques connectés.

La commission d'appel d'offres du 30 octobre 2008 a attribué le marché à la société Ricoh dont le siège social est situé 383 avenue du Général de Gaulle 92143 Clamart cedex.

Dans le cadre de ce marché, différents modèles sont identifiés pour répondre aux besoins des services.

Le modèle le plus simple de copieur / imprimante répond bien aux besoins des petits groupes de travail.

Il est cependant impossible avec ce matériel d'effectuer des copies ou impressions en format A3. En revanche, le matériel immédiatement supérieur, prévu au bordereau des prix, est surdimensionné.

L'ajout au bordereau des prix unitaires, d'une référence adaptée intermédiaire, avec un faible débit de copies mais qui offre des possibilités d'impression en A3 répondrait au besoin des services.

Ainsi, il convient d'ajouter la référence suivante :

Modèle : Aficio MP2000SP

Vitesse d'impression : 20 ppm

Prix unitaire : 1497,19 € HT

Coût maintenance et consommable par copie : 0,005 € HT

L'avenant n'entraîne aucune incidence financière, les minimum et maximum fixés pour ce marché à bons de commande restent inchangés.

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines et systèmes d'information du 11 septembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 au marché d'acquisition et de maintenance de photocopieurs numériques connectés, confié à la société Ricoh 383 avenue du Général de Gaulle 92143 Clamart cedex, afin d'ajouter une nouvelle référence au bordereau des prix unitaires.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense - articles 2183 et 6156 de tous les budgets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 14 octobre 2009	<u>Affiché le :</u> 14 octobre 2009